AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-5-8-69 952057

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE" (Tél. 87-45-41)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, INDRE-ET-LOIRE, EURE-ET-LOIR)
Sous-Régie de la Protection des Végétaux, 21, rue Eugène-Vignat - ORLÉANS
C. C. P. : ORLÉANS 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL
25 Francs

AVERTISSEMENTS - VIGNES

MILDIOU DE LA VIGNE

L'état sanitaire des vignes correctement traitées est satisfaisant.

Les pluies orageuses des 24 et 25 Juillet, puis celles des 29 et 30 Juillet plus ou moins abondantes suivant les régions ont lessivé, dans certains cas, le traitement conseillé dans notre Bulletin du 8 Juillet et ont été à l'origine de nouvelles contaminations dans toutes les vignes insuffisamment protégées en début de saison et où les manifestations de la maladie sont parfois nombreuses.

Un nouveau traitement est donc conseillé dès que possible dans toutes les vignes où les pluies ont été suffisamment abondantes pour lessiver la dernière application et où des taches sont observées actuellement.

Il y a lieu de poursuivre le rognage qui supprime la jeune végétation sensible au Mildiou.

BLACK-ROT DE LA VIGNE

Il y a lieu de poursuivre la protection contre cette maladie en effectuant un traitement qui pourra être confondu avec celui dirigé contre le Mildiou de la Vigne.

Nous rappelons que la lutte contre le Black-Rot de la vigne est obligatoire dans toutes les communes déclarées contaminées par arrêté préfectoral.

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Les premiers papillons du second vol ont été observés en élevage le 27 Juillet. Les conditions climatiques restent toujours favorables à ce ravageur.

En conséquence, il y a lieu de tenir compte des indications données dans nos Bulletins des 18 et 25 Juillet.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

G. RIBAULT
B. PACQUETEAU

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

G. BENAS

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

P 90